

MÉTIERS VISÉS

- Gestionnaire de paie et administration du personnel
- Collaborateur paie et social
- Auditeur de paie
- Responsable paie et pôle social
- Consultant paie SIRH
- Responsable Administration du personnel

PRÉREQUIS

Avoir validé un niveau 5 (Bac+2) dans les domaines de la comptabilité, de l'administration d'entreprise, de la gestion, du juridique ou des ressources humaines

Justifier d'une expérience professionnelle d'une durée d'un an minimum dans les domaines de la comptabilité, de l'administration d'entreprise, de la gestion, du juridique ou des ressources humaines

CERTIFICATION VISÉE

Responsable paie et pôle social – RPPS

Titre RNCP : Titre certifié de niveau 6 (Eu) enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par arrêté du 11/12/2018, publié au JO du 18/12/2018 et ayant reçu le Code RNCP 27867 – organisme certificateur : IGEFI. – En cours de renouvellement

Réussite à l'examen :

Promotion 2018/2019 : 92 %
Promotion 2019/2020 : 96 %

Insertion des diplômés :

Promotion 2018/2019 :
100 % en emploi dans le métier dans les 3 mois suivant la fin de la formation

Promotion 2019/2020 :
85 % en emploi dans le métier dans les 3 mois suivant la fin de la formation
15% en poursuite d'études en master

MÉTHODES MOBILISÉES

Les blocs de compétences sont constitués de différents modules de formation. Pour chaque module, les apprenants suivent des enseignements en présentiel et des parcours en e-learning. Ils réalisent également des dossiers professionnels collectifs et individuels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La réussite au processus évaluatif permet l'obtention de 60 crédits ECTS et atteste de l'acquisition des compétences. La formation est validée par 3 types d'évaluation :

Le contrôle continu : *Il permet de contrôler en continu le processus d'acquisition et de compréhension des connaissances*

Les épreuves de validation de compétences : *Elles permettent l'organisation d'études de cas/mise en situation professionnelle et sont planifiées à mi-parcours et en fin de formation.*

Les « épreuves fil rouge » : Le rapport de mission et le projet collectif sont réalisés sur la durée de la formation. Ces deux épreuves font l'objet d'une production écrite et d'une présentation orale en fin de formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Gérer les relations individuelles et collectives du travail

- Assurer les démarches administratives et juridiques

Gérer la paie et les déclarations sociales

- Garantir le respect de la réglementation pour la gestion globale de la paie

Manager le SIRH

- Travailler en mode projet et apporter son expertise métier

Participer à la politique RH de l'entreprise

- Participer à l'élaboration des KPI relatifs aux données sociales de l'entreprise
- Élaborer, en lien avec la stratégie de l'entreprise, la gestion des compétences et le plan de formation

FORMATION

13 mois - 540 heures

Bloc de compétences 1 : Gestion des relations individuelles et collectives du travail

- Maîtrise du droit social
- Gestion administrative des salariés de leur embauche à leur départ
- Coordination du dialogue social avec les IRP
- Audit et conseil en droit social et fiscal

Bloc de compétences 2 : Gestion de la paie et des déclarations sociales

- Intégration dans un logiciel de paie et suivi des éléments fixes et variables de la rémunération en tenant compte des spécificités sectorielles
- Edition informatique et contrôle des bulletins de paie
- Contrôle des cotisations sociales et réalisations des déclarations sociales

Bloc de compétences 3 : Gestion de projet ressources humaines

- Cadrage du projet
- Animation du projet
- Clôture du projet

Bloc de compétences 4 : Accompagnement de la politique RH de l'entreprise

Expertise 1 : Gestion des compétences et du plan de formation de l'entreprise

- Accompagnement à la GPEC
- Participation à l'élaboration du plan de formation en relation avec la stratégie de l'entreprise

Expertise 2 : Gestion des données sociales de l'entreprise

- Analyse des pratiques de l'entreprise en matière de rémunération
- Mise en place d'outils de contrôle de gestion social afin d'accompagner l'entreprise dans sa politique de rémunération

TARIF

Concours : 50 €



8 100 Euros

DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation (CPF)
- Reconversion ou promotion par alternance PRO-A
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Etudiant ou candidature libre

PROCESS D'ADMISSION



Délais d'accès : Réponse après concours sous 1 semaine suivant la décision d'admission

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à disposition sur demande.

Tous nos campus sont aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Toutes les adaptations nécessaires seront étudiées afin de rendre la formation accessible aux personnes présentant un handicap.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP :

CONTACTS :

IGEFI Paris : WABALUKU Gloria - gloria.wabaluku@igefi.net

IGEFI Lyon : MORGE Emma - emma.morge2@igefi.net

IGEFI Bordeaux : TARRIT Benjamin - benjamin.tarrit@reseau-cd.fr